



### Site

[Accueil](#)  
[Actualités du site](#)  
[Actualités santé](#)  
[sécurité](#)  
[Agenda](#)  
[Plan du site](#)  
[Mentions légales](#)

### Association

[Espace adhérents](#)  
[Présentation de l'association](#)  
[Contact](#)  
[Adhérer](#)

### Fiches

[Fiches de métiers](#)  
[Fiches de SMR](#)  
[Fiches de risques](#)  
[Fiches de postes](#)  
[Fiches d'entreprises](#)  
[Fiches médico-administratives](#)

### Notes d'information

[Fiches conseils](#)  
[Dépliants d'information](#)  
[Rappels code du travail](#)

### Législation

[Actualités juridiques](#)  
[Documentation juridique](#)

### Documentation

[Bibliographie - Documents](#)  
[Evaluation des risques](#)  
[Liens utiles](#)

### Forum

[Forum](#)

# Pilote de chasse - Pilote de transport

FICHE METIER BOSSONS FUTE N°240

ROME : [K1701](#) - [N2102](#) CITP-08 : 3153 PCS 2003 : [334a](#)

## 1. INTITULES SYNONYMES OU APPARENTES

- ▶ Officier pilote, ingénieur pilote.

## 2. DEFINITION

- ▶ Le pilote de chasse est un officier ou un ingénieur de l'armée de l'air chargé de piloter un avion de combat et capable de remplir des missions d'appui de troupes au sol, voire de dissuasion nucléaire.
- ▶ Le pilote de transport est un cadre de l'armée de l'air chargé de piloter un avion de transport tant en temps de paix qu'en temps de crise, en tout temps et en tout lieux.

## 3. FORMATION - QUALIFICATION

- ▶ L'accès à la fonction peut se faire selon [deux formations](#) :
  - La filière E.O.P.N. (Elève Officier du Personnel Navigant) accessible sur concours aux titulaires d'un bac général ou technologique. Cette filière permet de faire une carrière militaire en tant qu'officier sous contrat (OSC ex ORSA).
  - La filière du Corps des officiers de l'air (du personnel navigant) accessible sur concours de niveau mathématiques spéciales aux titulaires d'un bac de l'enseignement général. Cette filière permet de faire une carrière militaire de pilote et d'obtenir un diplôme d'ingénieur.
- ▶ Elle nécessite d'avoir l'aptitude médicale et psychotechnique à piloter les avions de chasse et les avions de transport pour lesquels sera dispensée la formation.

## 4. ACTIVITE PRINCIPALE

### 4.1. LIEUX D'ACTIVITE

- ▶ Bases aériennes militaires en France et Outremer
- ▶ Porte-avions
- ▶ Espaces aériens

### 4.2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

L'activité consiste à :

- ▶ Prendre connaissance des missions
- ▶ S'assurer que l'appareil est opérationnel
- ▶ Piloter pour assurer les missions de reconnaissance, de surveillance, d'interception, d'intervention et d'entraînement au combat
- ▶ Rentrer à la base et faire le rapport de la mission

### 4.3. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- ▶ Avion à réaction
- ▶ Armement individuel et embarqué
- ▶ Equipement électronique et informatique (laser, radar...)

#### 4.4. PRODUITS ET MATERIAUX UTILISES

- ▶ Bombes, missiles...

#### 4.5. PUBLIC ET RELATIONS SOCIALES

- ▶ Travail au sein d'un escadron avec un encadrement hiérarchique et dépendance d'une base aérienne commandée par un colonel ou un général

#### 4.6. EXIGENCES PARTICULIERES

- ▶ Bonne condition physique
- ▶ Bon équilibre psychique
- ▶ Sens du devoir

#### 4.7. TRAVAILLEURS HANDICAPES

- ▶ Le poste requiert des capacités physique et professionnelles à comparer aux limitations entraînées par le handicap. Se référer au SIGYSCOP.

### 5. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- ▶ Entraînement militaire : tir, marche, parachutisme...

### 6. DANGERS

#### 6.1. ACCIDENTS DU TRAVAIL

- ▶ Décès en cours de mission
- ▶ Polytraumatismes
- ▶ Accidents vertébraux
- ▶ Accidents vasculaires

#### 6.2. AMBIANCES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

- ▶ Altitude
- ▶ Intempéries, variations de température
- ▶ Poussières
- ▶ Rayonnement ultraviolet : cancers de la peau
- ▶ Ondes électromagnétiques (radars) : effet sur la spermatogénèse
- ▶ Risque vasculaire du aux variations de pression
- ▶ Barotraumatisme des oreilles et des dents
- ▶ **Bruit**
- ▶ Odeur de kérosène
- ▶ Variations brusques de luminosité selon la position par rapport aux nuages, vols de nuit
- ▶ Troubles visuels liés aux accélérations et aux décélérations brusques : voile rouge pour le G négatif et voile noir pour le G positif
- ▶ Gestes répétitifs des membres supérieurs
- ▶ Contraintes posturales liées au travail en espace confiné
- ▶ Contraintes sur le cou, les épaules et le rachis liées aux accélérations et aux décélérations
- ▶ Port des équipements individuels de protection

#### 6.3. AGENTS CHIMIQUES

- ▶ Selon les produits utilisés ou reçus

#### 6.4. AGENTS BIOLOGIQUES

- ▶ Selon la localisation géographique de la base
- ▶ Selon les produits utilisés ou reçus

## **6.5. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES**

- ▶ Obéissance à la hiérarchie
- ▶ Dangereuse de la mission
- ▶ Travail isolé
- ▶ Concentration importante
- ▶ Responsabilité dans la prise de décision
- ▶ Adaptation aux ordres de mission de dernière minute
- ▶ Travail en urgence
- ▶ Horaires variables et travail de nuit
- ▶ Disponibilité
- ▶ Eloignement de la vie civile et familiale
- ▶ Risques liés au secteur géographique d'affectation : climat, alimentation, décalage horaire, isolement des bases...

## **7. RISQUES POUR LA SANTE**

### **7.1. MALADIES PROFESSIONNELLES**

- ▶ Régime spécial

### **7.2. AUTRES MALADIES LIEES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

- ▶ Conjonctivites, cataractes, lésions rétinienne
- ▶ Troubles musculosquelettiques
- ▶ Troubles de l'audition
- ▶ Phlébites et autres troubles vasculaires
- ▶ Maladies infectieuses et parasitaires
- ▶ Troubles psychiatriques et syndrome post-traumatique

## **8. SURVEILLANCE MEDICALE**

### **8.1. VISITE MEDICALE**

- ▶ L'aptitude est déterminée en fonction de sept sigles (SYGISCOPE), des coefficients étant attribués à chacun de ces sigles. Ils permettent d'établir le profil médical :
  - S : à la ceinture scapulaire et aux membres supérieurs
  - I : à la ceinture pelvienne et aux membres inférieurs
  - G : à l'état général
  - Y : aux yeux et à la vision (sens chromatique exclu)
  - C : au sens chromatique
  - O : aux oreilles et à l'audition
  - P : au psychisme
- ▶ Il existe une visite médicale d'aptitude préalable à la formation et une visite médicale d'aptitude préalable à l'affectation. La visite d'admission est la plus pointue. Outre les examens prévus dans les CEMPN (centre d'expertise médicale du personnel navigant) le bilan de santé comprend des radios de l'ensemble de la colonne et des poumons. Eventuellement un électroencéphalogramme.
- ▶ Il y a une visite annuelle dans un CEMPN avec contrôle urinaire et sanguin, audiogramme et contrôle ORL, examen ophtalmologique, électrocardiogramme, examen et entretien avec un médecin généraliste
- ▶ Ainsi qu'une visite systématique annuelle comme tous les militaires, et à partir de 40 ans, tous les 6 mois

### **8.2. EXAMENS COMPLEMENTAIRES**

- ▶ Bilan biologique
- ▶ ECG
- ▶ Radio de la colonne
- ▶ Radio pulmonaire
- ▶ Examen visuel et ORL

### **8.3. VACCINATIONS**

- ▶ DTPolio
- ▶ Hépatites A et B
- ▶ Fièvre typhoïde
- ▶ Et selon les destinations : fièvre jaune, rage, méningocoque, choléra...

### **8.4. SUIVI POST PROFESSIONNEL**

- ▶ Assuré dans le cadre d'un régime spécial selon les risques

### **8.5. DOSSIER MEDICAL**

- ▶ Interne au service médical des armées

## **9. NUISANCES POUR L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR**

- ▶ Pollution chimique, bactériologique, radioactive
- ▶ Dégâts collatéraux

## **10. ACTIONS PREVENTIVES**

### **10.1. INDICATEURS D'AMBIANCE ET METROLOGIE**

- ▶ Néant

### **10.2. PREVENTION COLLECTIVE**

- ▶ Ergonomie des cabines et des sièges de pilotage
- ▶ Insonorisation des appareils
- ▶ Organisation rationnelle des missions
- ▶ Respect des temps de repos

### **10.3. PREVENTION INDIVIDUELLE**

- ▶ Casque ergonomique et antibruit
- ▶ Combinaison adaptée au climat et à la mission
- ▶ Appareil respiratoire individuel adapté, régulièrement contrôlé et nettoyé
- ▶ Chaussures adaptées et confortables

### **10.4. FORMATION - INFORMATION - SENSIBILISATION**

- ▶ Formation aux nouveaux matériaux, aux nouvelles technologies
- ▶ Formation au T.O.P. (Technique d'Optimisation du Potentiel)

## **11. REGLEMENTATION**

### **11.1. TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

- ▶ [Instruction n°2100/DEF/DCSSA/AST/AME](#) relative à la détermination de l'aptitude médicale à servir du 1er octobre 2003 (*fichier pdf*)

## 11.2. RECOMMANDATIONS

- ▶ Néant

## 11.3. NORMES

- ▶ Néant

## 11.4. CONVENTIONS COLLECTIVES

- ▶ Statut militaire

## 12. BIBLIOGRAPHIE

- ▶ ROME Les fiches métiers. K1701 Personnel de la défense - N2102 Pilotage et navigation technique aérienne. (Pôle emploi) (2009)
- ▶ Classification Internationale Type des professions (CITP-08) : 3153 Pilotes d'avion et assimilés. ([O.I.T.](#)) (2008)
- ▶ Classification INSEE des professions (PCS 2003) : 334a Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux). ([INSEE](#)) (2003)

## 13. ADRESSES UTILES

- ▶ Le magazine aéronautique européen ([www.aeropresse.com](http://www.aeropresse.com)) : [B.A. 705, école de pilote de chasse](#)
- ▶ [Ministère de la défense](#)

**AUTEURS** : Paula Bussy (secrétaire médicale) (78), Elisabeth Halter (médecin du travail) ([ACIST](#)) (94), Nicole Motsch (médecin du travail retraité) (BF) (95), Danièle Thuaire (médecin du travail) ([SOMIE](#)) (75), Pierrette Trilhe (médecin du travail) (CMIE) (75)

**DATE DE CREATION** : Septembre 2007

**DERNIERE MISE A JOUR** : Décembre 2009

## Commentaires

[Réagir à cette fiche](#)